

AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD (CSSRDN) : SIÈGES RÉSERVÉS AUX MEMBRES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ

Le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN) lance son processus de désignation afin de pourvoir les postes de trois membres représentants de la communauté au conseil d'administration, et ce, pour un mandat d'une durée de trois ans, soit du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2026.

Pour être éligible, un candidat doit :

- Correspondre à l'un des trois profils d'expertise suivants :
 - Une personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines;
 - Une personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel;
 - Une personne âgée de 18 à 35 ans.
- Avoir 18 ans et plus;
- Être de citoyenneté canadienne;
- Être domicilié sur le territoire du centre de services scolaire;
- Ne pas être en curatelle;
- Ne pas avoir été déclaré coupable d'une infraction qui est une manœuvre électorale frauduleuse en matière électorale ou référendaire en vertu de la *Loi sur les élections scolaires* visant certains membres des conseils d'administration des centres de services scolaires anglophones (chapitre E-2.3), de la *Loi sur la consultation populaire* (chapitre C-64.1), de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (chapitre E-2.2) ou de la *Loi électorale* (chapitre E-3.3) au cours des cinq dernières années.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature ont jusqu'au 15 mai 2023 pour le faire en remplissant le formulaire prévu à cette fin sur le site Internet du centre de services scolaire au www.cssrdn.gouv.qc.ca.

S'engager à titre de membre du conseil d'administration du CSSRDN, c'est l'opportunité de faire une différence en éducation.

Soyez au rendez-vous!

Donné à Saint-Jérôme
12 avril 2023

RÉMI TREMBLAY
Secrétaire général

Québec 